



- 1 • Editorial
- 2 • Point Infos Stenay
- 3 • Marche de Saint Nicolas
 - Associations Sportives Stenay-Mouzay
- 4 • Centre socio-culturel
- 5 • Au cours du mois
 - Concert de Noël
 - Union Nationale des Combattants
 - Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs
- 6 • Etat-civil
 - Au Musée de la Bière
 - Maison des Services
 - Conférence à la bibliothèque
 - Association Sportive de Badminton
 - The Country Devils
 - Cinéma
- 7 • Urgences
- 8 • A votre service

La fin d'année approche désormais à grands pas, avec les moments de fêtes et de mise en avant des valeurs de solidarité et de partage.

Nous ne pouvons pas oublier celles et ceux qui, pour de multiples raisons, n'auront pas la possibilité de profiter de ces moments privilégiés. Aussi, avons-nous souhaité vous informer dans ce numéro que les dons défiscalisés peuvent être réalisés au C.C.A.S. de la Ville, au même titre que d'autres causes que nous avons à cœur.

Les dons réalisés au C.C.A.S. sont utilisés pour répondre aux situations d'urgence les plus fortes, pour atténuer la difficulté de personnes vivant à nos côtés.

Pour le côté traditionnellement festif, la Ville accueillera en extérieur, au centre-ville, le Marché de Saint-Nicolas, organisé conjointement par l'O.T.S.I. et l'association des commerçants A.R.D.I.C.O.M., avec un gros soutien des services techniques de la Ville. Le défilé de Saint-Nicolas entouré des enfants et de l'Association des Parents d'Elèves sera bien entendu au rendez-vous.

Au titre de la satisfaction, notons que la Ville a reçu récemment un Prix départemental saluant la réhabilitation et la mise en valeur de la Serre du Parc de la Forge, et sera proposée à un Concours Régional. Cette sélection va nous conduire à améliorer encore la mise en valeur de cet édifice.

Il participe, comme tous les efforts que nous réalisons sur les espaces verts et l'entretien de la Ville, à une volonté de mieux accueillir, de communiquer en direction des visiteurs mais aussi de nous apporter, à nous même, un environnement plus agréable et qui j'espère incitera le plus grand nombre au respect et au développement de la qualité de nos lieux de vie quotidiens.

Le comité de sélection a choisi récemment le maître d'œuvre qui va travailler sur la construction de la salle multi activités. Cette salle sera un outil dédié à la construction d'une offre culturelle de proximité, pour les citoyens de Stenay et de tous les habitants, du canton et au-delà. Le travail à fournir est encore énorme jusqu'à l'ouverture prévue pour l'année... 2013. Le temps des projets est un temps forcément long.

Stenay, par le nombre et la qualité de ses équipements, est une Ville qui maintient et développe son attractivité sur un territoire rural qui doit sans cesse s'adapter aux rigueurs de l'évolution des politiques nationales, aux attentes d'une société de consommation exigeante.

Répondre avec efficacité et pragmatisme aux besoins recensés aujourd'hui, anticiper autant que possible les évolutions prévisibles de nos territoires sont les piliers de notre action.

Je vous souhaite, en associant la Municipalité et le Conseil Municipal, et le personnel communal, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Stéphane PERRIN.

SOUS LES ARCADES

Directeur de la Publication :
Stéphane PERRIN

Adressez vos opinions et questions à :

"Sous les Arcades"
Mairie de Stenay 55700
Tél. 03 29 80 30 31
Fax 03 29 80 35 79

mairie.stenay@wanadoo.fr ou
archives.stenay@wanadoo.fr

Création et Impression : A.G.M. - Belleville-Verdun
certifiée IMPRIM'VERT



P O I N T I N F O S S T E N A Y .

LES DONNÉS AU C.C.A.S. DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS.

C'est connu, les fins d'année sont des temps forts pour faire appel à la générosité des Français. Ce sont les étrennes des services utiles à la vie quotidienne, grandes messes médiatiques ou actions plus discrètes. Tout cela n'est pas sans rappeler que le monde associatif, le secteur public sont toujours à la recherche de financement. Cependant, jusqu'à récemment, le secteur local était un peu le parent pauvre de ces dispositifs.

De tout temps, de généreux donateurs ont contribué par leurs dons, à financer des organismes publics. Les valeurs versées sont très variables, souvent modestes, mais elles sont le témoignage, pour nous, d'une reconnaissance de notre action en faveur de la société civile. Cela est particulièrement vrai en matière d'action sociale, où la collectivité aide ceux qui sont dans le besoin. Mais jusqu'à maintenant, ces dons étaient désintéressés pour les donateurs, car ils n'ouvraient pas de droits en matière fiscale.

Cette situation a changé récemment depuis une modification législative. Aujourd'hui, les dons faits au Centre Communal d'Action Sociale de Stenay (C.C.A.S.) sont

déductibles de vos impôts, en vertu des dispositions de l'article 200 du Code général des impôts, pour les particuliers, ou de l'article 238 bis pour les entreprises. Ainsi, la réduction d'impôt est de 66 %, telle qu'elle est prévue par le Code, dans une limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers. Elle est de 60%, à hauteur du montant des versements pour les entreprises, que les dons soient en numéraires ou en nature.

Alors, en ces temps de disette, où chacun mesure les efforts financiers qu'il peut se permettre de faire en matière de générosité, pourquoi ne pas favoriser le niveau local, dont les fonds seront utilisés localement.

POUBELLES SUR LE DOMAINE PUBLIC, OUI, MAIS...

L'évacuation des déchets ménagers est réglementée sur le territoire communal. A la veille des fêtes de fin d'année, toujours propices à une augmentation du volume d'ordures ménagères, il n'est pas inutile de faire un petit rappel de la réglementation en vigueur.

La mise sur le domaine public des déchets ménagers répond à des règles strictes que tout à chacun se doit de respecter. Elles concernent le contenu, le contenant et les endroits de dépose, jours et heures. De nombreux arrêtés réglementent tout cela.

Et comme il faut bien commencer par un bout de la chaîne, nous débiterons par la production des ordures ménagères. Le Règlement Sanitaire Départemental (R.S.D.) prévoit dans son article 74, alinéa 1, que ne sont pas admis comme déchets ménagers « tous produits ou objet susceptibles d'exploser, d'enflammer les détritiques ou d'altérer les récipients, de blesser les préposés chargés de l'enlèvement des déchets, de constituer des dangers ou une impossibilité pour leur collecte ou leur traitement ». Pour ces produits particuliers, il faut recourir aux filières spécifiques de traitement, comme la déchetterie. L'accès à cette dernière est gratuit pour les habitants du canton. Les horaires d'ouverture sont les suivants : les lundis et mercredis de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, et le dimanche de 09h00 à 12h00. Sur place, Monsieur Joly reste à votre disposition et est joignable au 03 29 80 41 26.

Si les déchets ménagers sont clairement définis par le R.S.D., les contenants, c'est-à-dire les poubelles, sont quant à eux, renvoyés aux arrêtés municipaux en la matière. Cependant, l'article

75 du R.S.D. impose quelques prescriptions qu'il est utile de rappeler. Ainsi les sacs, présentés à la collecte, doivent être fermés afin de ne pas risquer un épandage lors d'un renversement. De même, les poubelles doivent être étanches et munies d'un couvercle. En outre, elles doivent être nettoyées régulièrement ; le nettoyage ne devant pas s'effectuer sur le domaine public (art. 79).

En outre, la mise en place des poubelles sur le domaine public répond à des dispositions générales édictées par l'autorité municipale. A Stenay, les poubelles contenant les ordures ménagères ne doivent être sorties, au plus tôt, la veille de la collecte et au plus tard, le matin (arrêté n°2004-65). Elles doivent être rentrées le jour même de la collecte. Elles ne doivent, en aucun cas, rester sur le domaine public. La Communauté de Communes du Pays de Stenay a la compétence en matière de collecte des déchets. A Stenay, les poubelles doivent donc être placées les lundis et jeudis au plus tôt, et rentrées les mardis et vendredis au plus tard. Rappelons, pour finir sur le sujet, l'arrêté n°2004-65 du 28 septembre 2004, qui prohibe la mise en place des poubelles dans des endroits inaccessibles au service de collecte des ordures ménagères.

Bien que contraignant, le respect de ces règles est un impératif afin que la ville garde son cachet attrayant et surtout que la salubrité soit assurée.

MARCHÉ DE SAINT-NICOLAS.

Pour son 15^e anniversaire, le Marché de Saint-Nicolas déménage ! Pour renouer avec la tradition, il se tiendra à l'extérieur, au centre-ville, place de la République, juste à côté du kiosque avec un immense chapiteau chauffé de plus de 40 mètres de long. **Le marché se déroulera sur trois jours, du vendredi 3 au dimanche 5 de 10h00 à 19h00 (jusqu'à 18h00 le dimanche).** Organisé par l'Office de Tourisme du Pays de Stenay, l'association des commerçants A.R.D.I.C.O.M. et la municipalité.

Cette année, fait exceptionnel pour le marché où **la Mongolie sera représentée par le biais de l'association Mongolie Éternelle.** Une véritable yourte venant tout droit de ce pays, entièrement meublée, sera installée devant le grand chapiteau. La yourte est l'habitat traditionnel des nomades mongols. Au XII^e siècle, le très célèbre empereur Gengis Khan a vécu dans cet habitat.

L'association Mongolie Éternelle a son siège à Stenay. Son président, Monsieur Bayarsaikhan, s'est proposé de participer au Marché de Saint-Nicolas afin de présenter au public l'habitat traditionnel et divers aspects culturels de son pays (histoire, cuisine traditionnelle et de nombreux objets issus de l'artisanat mongol qui seront mis en vente). De même, un concours de dessin intitulé Dessine-moi une yourte sera organisé et, où les plus beaux dessins seront récompensés par l'association Mongolie Éternelle.

Dans le grand chapiteau, près de 40 exposants seront présents : associations caritatives, nobles artisans travaillant le métal, le bois, le verre, la terre... ; des passionnés d'arts créatifs : fleurs, bijoux, peinture sur soie et objets,

couture, crochet, bougies, savons artisanaux... venant de Lorraine, des Ardennes et de la Belgique pour présenter leurs travaux confectionnés tout au long de l'année. De quoi donner une multitude d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Naturellement, le marché sera garni de mille délices : gaufres, vin chaud, marrons chauds, macarons et autres biscuits, chocolats, vins, champagne, bière, fromages, charcuterie, restauration chaude à déguster sur place, à emporter ou à offrir.

Sur les airs joyeux de l'orgue de Barbarie, dans une ambiance très conviviale, A.R.D.I.C.O.M. proposera de découvrir les rues de la ville en calèche, et proposera le jeu de la hotte de Saint-Nicolas où de nombreux lots seront à gagner. Les grilles de jeu seront à retirer chez les commerçants participants.

Les Saltimbranks sèmeront la fête **le samedi après-midi** pour sonner la venue du Saint-Nicolas accompagné du Père Fouettard, pour lesquels **le cortège débutera à 14h00** devant les H.L.M., rue de l'Ouvrage de Villy. Il s'ensuivra **un spectacle à 15h30 à la salle des fêtes**, suivi d'un goûter et de la remise d'un sachet de bonbons pour les enfants des cours maternelles et cours primaires de la ville. Enfin, avant-goût du thème de 2011, des jeux géants de bois seront mis à disposition des petits et grands...

Pour toutes informations complémentaires, prendre contact avec l'Office de Tourisme du Pays de Stenay, 5 place Raymond Poincaré, par téléphone au 03 29 80 64 22 ou par mail : otsistenay@wanadoo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE STENAY – MOUZAY.

LES MATCHES DE DECEMBRE

• **Samedi 04 :**

U15 : match à 15h00 au stade des Tilleuls contre Entente VHF.

• **Dimanche 05 :**

Équipe A : match à 14h30 au stade des Tilleuls contre Verdun.

• **Samedi 18 :**

Équipe B : match à 14h30 au stade des Tilleuls contre Saint-Mihiel.



CENTRE SOCIO-CULTUREL DU PAYS DE STENAY

LA MAISON DU PARC.

*Pour tout renseignement, contacter la Maison du Parc au 03 29 80 39 08
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.*

■ **LE P'TIT MONDE :** Pour les enfants de moins de 6 ans :

- Mercredi de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 09h00 à 11h30.

■ **MICRO CRÈCHE :** Du lundi au vendredi, de 07h30 à 18h30.

■ **FOYER DES JEUNES :** (Résidence Vauban). **UNIQUEMENT DE 14 ANS À 18 ANS :**

- **Mardi** de 16h00 à 20h00
- **Mercredi** de 15h00 à 20h00
- **Jeudi** de 16h00 à 20h00
- **Vendredi et samedi** de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

TOUS PUBLICS : mardi et jeudi (14h00-16h00). Nombreuses activités sportives et culturelles : diverses créations, sports collectifs, sports individuels au Foyer des Jeunes (renseignements au 03 29 80 47 41).

■ **LA BOUTIQUE DE LA MAISON DU PARC**

est ouverte à tous les :

- **Lundi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- **Mercredi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- **Jeudi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- **Vendredi** (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)

■ **MARCHÉ DE NOËL**

Le Centre Socio-Culturel sera présent au Marché de Noël les samedi 04 et dimanche 05. L'Atelier de Loisirs Créatifs fera une présentation vente de ses créations sur le thème de Noël.

■ **(NOUVEAU) ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF.**

Cet atelier s'adresse à toute personne qui rencontre un problème pour remplir un document administratif, qui souhaite réaliser son CV ou être soutenue dans ses démarches d'emplois ou ses démarches personnelles. On peut venir sans rendez-vous le lundi après-midi de 14h00 à 15h30, la gratuité est totale.

■ **ATELIER BRIC'ART :** Informations à la Maison du Parc. Pour tout renseignement sur les activités, contacter la Maison du Parc.

■ Possibilité de mettre en place de nouveaux ateliers à la demande

Activités Enfants	Activités Adultes
Anniversaires Mercredi après midi sur réservation Maison du Parc	Danse country Mardi 20h00 - 22h00 Salle des Fêtes
Baby gym Mercredi 16h05 - 17h05 (3 ans - 5ans) 17h10 - 18h10 (5 ans - 8ans) Salle des fêtes	Club de marche Jeudi 13h30 Rendez vous parking du Musée de la Bière
Country Mardi (7ans - 12 ans) 20h00 - 22h00 Salle des fêtes	Escalade Lundi 18h30 - 20h00 Mercredi 18h30 - 20h00 Vendredi 19h00 - 21h00 Dimanche 10h00 - 12h00 Salle Polyvalente
Danse modern jazz Mercredi 14h00 - 15h00 (petits) 15h00 - 16h00 (grands) Foyer Martinot	Gym Douce Lundi 17h30 - 19h00 Salle des Fêtes
Escalade (à partir de 7 ans) Lundi 17h30 - 18h30 (débutants) Mercredi 17h30 - 18h30 (confirmés) Salle Polyvalente	Ateliers Créatifs Lundi 14h00 - 16h30 Maison du Parc
Ateliers d'accompagnement	Brodrie Mardi 14h00 - 16h00 Maison du Parc
Atelier AKA (Atelier de Réinsertion par l'Art) Vendredi 16h00 - 17h00 Maison du Parc	Ateliers d'écriture Lundi 18h00 - 20h00 Maison du Parc
Atelier Bric'Art Jeudi 14h00 - 15h30 Maison du Parc	Scrapbooking Lundi 14h00 - 16h30 Maison du Parc
Atelier d'Accompagnement Administratif (Soutien pour remplir les documents, réalisation de CV et de recherche d'emploi) Lundi 14h00 - 15h30 Maison du Parc	Danse de Salon Lundi 20h00 - 21h00 Salle Polyvalente
Plan d'Education Multimédia Initiation à l'informatique à Stenay et dans ses villages	Atelier Bois Vendredi 2x / mois Maison du Parc

AU COURS DU MOIS

• **Office de Tourisme** : 5, place Raymond Poincaré - Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – Ouvert du lundi au samedi 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00. Tous les jours de 16h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance. (otsistenay@wanadoo.fr).

• **Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales)**, sortie ornithologique avec la L.P.O de 09h. à 12h.. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

• **Chaque premier samedi du mois** : marche de 10 km avec les Robinsons, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. (03 29 80 65 23).

• **Du 03 au 05 – STENAY** : Marché de Saint-Nicolas sur la place de la République (Office de tourisme et ARDICOM).

• **Le 03 – STENAY** : Conférence à la Bibliothèque (*Violences Climatiques* par Pierre de Martin).

• **Le 04 – STENAY** : Saint-Nicolas à la salle des fêtes.

• **Le 05 – STENAY** : Manifestation patriotique, hommage aux combattants et victimes de la guerre d'Algérie.

• **Le 05 – STENAY** : Marché de Noël (Maison de Retraite).

• **Le 05 – MOUZAY** : Saint-Nicolas.

• **Le 06 – LANEUVILLE-SUR-MEUSE** : Saint-Nicolas.

• **Le 11 – STENAY** : Concert de Noël à l'église Saint-Grégoire (Gospel Melody et Fanfare Royale l'Union de Gérardville).

• **Le 11 – POUILLY-SUR-MEUSE** : Noël des enfants et des Aînés.

• **Le 14 – STENAY** : Don du sang à la salle des fêtes.

• **Le 18 – STENAY** : Concert de Noël à la salle des fêtes (Lyre Stenaisienne).

• **Le 18 – CESSÉ** : Noël des enfants.

• **Le 19 – STENAY** : Arbre de Noël à la salle des fêtes (Ahlstrom Labelpack).

• **Le 20 – STENAY** : Arbre de Noël à la salle des fêtes (Maison de Retraite).

• **Le 31 – STENAY** : Réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle des fêtes (Auberge des Tilleuls).

CONCERT DE NOËL.

C'est en l'église Saint-Grégoire de Stenay que la chorale Gospel Melody, spécialisée dans les chants religieux américains, a décidé de donner son concert de Noël, **le samedi 11 à 20h30** (entrée libre). Cette chorale, déjà connue dans notre département pour ses concerts et ses animations de mariages, a été créée en 1998 dans

notre commune par son chef de chœur, Corinne Michaud, et se compose d'une douzaine de choristes. Pour cet événement, elle a invité la talentueuse Fanfare Royale l'Union de Gérardville dirigée par Claude Foulon. C'est une agréable soirée en perspective avec ces formations de qualité.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS.

• **Le samedi 4** : L'Amicale de l'Union Nationale des Combattants d'Afrique Française du Nord (U.N.C. A.F.N.) tiendra son assemblée générale ordinaire à l'espace U.N.C. du quartier Chanzy, à 16h00.

A l'ordre du jour : le mot du président, Christian Stempert, compte rendu des activités 2010 par Henri Vassart, compte rendu financier par Serge Marchand, élection du tiers sortant et du bureau comité directeur, projets pour 2011.

La cotisation pour 2011 s'élève à 20 € pour l'A.C. A.F.N. et à 6,20 € pour l'A.C. P.G. (règlement à l'ordre de U.N.C. A.F.N. amicale du canton de Stenay par chèque de préférence au C.C.P. Nancy 111159 ou en numéraire chez Henri Vassart, rue de la citadelle). Le pot des anciens du bled clôturera l'assemblée générale au foyer de l'amicale.

• **Le dimanche 5** : Journée nationale d'hommage aux combattants

et victimes de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et Maroc. Avec au programme :

10h30 : Messe en l'église Saint-Grégoire à l'intention des victimes de ce conflit et de toutes les guerres.

11h30 : Cérémonie patriotique au Monument aux Morts. Remise de décorations en présence des autorités civiles et militaires.

12h00 : Vin d'honneur offert par la municipalité à l'Hôtel de Ville avec remise de décorations.

13h00 : Banquet annuel de l'amicale, à la salle des fêtes, ouvert à tous les parents ou amis des anciens combattants d'A.F.N. du canton.

Renseignements et inscriptions obligatoires avant le mercredi 1er auprès de Georges Baumaux, demeurant 1 rue du Moulin, au 03 29 80 48 97 ou auprès d'Henri Vassart, demeurant 13 bis rue de la Citadelle, au 03 29 80 36 54.

CENTRE D'INITIATION AU TRAVAIL ET AUX LOISIRS.

Le C.I.T.L. (Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs) est une structure du Centre Social d'Argonne, établissement géré par Monsieur Burel, directeur par intérim. Le C.I.T.L. a pour mission l'accueil et l'accompagnement en journée de personnes handicapées, ouvert du lundi au vendredi, 223 jours par an. Sa capacité

d'accueil est de douze personnes. **Actuellement une place est disponible.** Pour tous renseignements, prendre contact par téléphone au 03 29 80 37 49 ou au 03 29 88 23 07, et par mail : i.artolacsar-gonne@wanadoo.fr

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

Tom NOBLET
Brandon GAZELLE

DÉCÈS :

Alice GENTILS
Marcelle LOUIS veuve GARAUDEL

Anni COLLIN épouse NOIZET
Geneviève CLAUDE veuve ROUHY
Renée DROUVILLE veuve ROBIN
Robert DELOSSEDAS
Noëlle ALLARD épouse COUCHOT
Renée RAULIN veuve GUILLAUME

AU MUSÉE DE LA BIÈRE.

• Le Musée de la Bière est fermé du jeudi 02 jusqu'au 28 février 2011 mais, reste accessible, durant cette période, pour les groupes à partir de quinze personnes et sur réservation au 03 29 80 68 78.

• L'exposition pédagogique Charles Darwin reste visible durant le mois, du lundi au vendredi, aux heures de bureau et sur réservation au 03 29 80 68 78.

MAISON DES SERVICES

La Maison des services sera fermée du 26 décembre au 02 janvier. Réouverture le 03 janvier 2011.

CONFÉRENCE À LA BIBLIOTHÈQUE

Le professeur Pierre de Martin donnera une conférence à la Bibliothèque le vendredi 3 décembre à 20h30 : Violences climatiques. Entrée libre.

ASSOCIATION SPORTIVE DE BADMINTON.

Une nouvelle association, l'ASB, propose de se détendre en pratiquant le badminton au gymnase municipal. Différents créneaux horaires sont disponibles sur réservation :

- Mercredi et vendredi de 17h30 à 21h00.
- Samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 21h00.

• Dimanche de 08h00 à 12h00. La cotisation annuelle s'élève à 60 € par adulte, 100 € pour un couple. Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Thuilliez au 03 29 80 26 10 ou Virginie Bayarsaikhon au 06 83 37 22 46, et par mail : asb55@orange.fr

THE COUNTRY DEVILS.

Une nouvelle association propose ses activités sur le thème de la danse country comme son nom l'indique. Les cours, ouverts à tous, ont lieu à la salle des fêtes de Laneuville-Sur-Meuse tous les mardis de 18h45 à 19h45 pour les débutants et de 20h00 à 22h00 pour les confirmés. En plus des cours, sont organisées des sorties

tout au long de l'année (festivals, bals, démonstrations...).

La cotisation mensuelle s'élève à 25 € pour les confirmés, 12 € pour les adultes débutants et 8 € pour les enfants et adolescents. Renseignements complémentaires au 06 83 51 69 46 ou au 03 29 87 01 28.

CINEMA LUX DE MONTMÉDY

<http://cinema-montmedy.com>

CES AMOURS-LÀ
(comédie dramatique, romance)
Jeudi 2 (21h00), vendredi 3 (21h00),
samedi 4 (21h00), dimanche 5
(14h30), mardi 7 (21h00).

ONCLE BOONMEE
(drame - VO sous-titrée)
Samedi 4 (15h00),
dimanche 5 (17h30 et 20h00),
lundi 6 (20h00).

LES PETITS MOUCHOIRS
(comédie dramatique)
Jeudi 9 (21h00), vendredi 10
(21h00), samedi 11 (15h00 et 21h00),
dimanche 12 (14h30).

**MOI, MOCHE ET
MÉCHANT**
(animation)
Mardi 14 (21h00).

UN HOMME QUI CRIE
(guerre, drame - VO sous-titrée)
Dimanche 12 (17h30 et 20h00),
lundi 13 (20h00).

THE SOCIAL NETWORK
(drame) - Jeudi 16 (21h00), vendredi 17
(21h00), samedi 18 (21h00), dimanche
19 (14h30), mardi 21 (21h00).

**VOUS ALLEZ RENCONTRER UN BEL
ET SOMBRE INCONNU**
(comédie dramatique - VO sous-titrée)
Samedi 18 (15h00), dimanche 19 (17h30 et 20h00),
lundi 20 (20h00).

**L'HOMME QUI VOULAIT
VIVRE SA VIE**
(thriller, drame) - Jeudi 23 (21h00),
dimanche 26 (17h30), mardi 28 (21h00).

L'APPRENTI PÈRE NOËL
(animation)
Vendredi 24 (14h30), dimanche 26
(14h30), lundi 27 (14h30).

BENDA BILILI !
(documentaire - VO sous-titrée)
Dimanche 26 (20h00),
lundi 27 (20h00).

SERVICE MÉDICAL DE GARDE :

Nuits - jours fériés – week-end (du samedi midi au lundi 8h00),

En cas d'urgence, appelez le N° unique

0 820 33 20 20

SI URGENCE VITALE, APPELER LE 15

MÉDECINS

Dr DIDOT 03 29 80 36 40
Dr OLIVIER 03 29 80 32 00
Dr THINUS 03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
55700 STENAY
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE
55700 INOR
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT
55700 BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06

TAXIS DU NORD MEUSIEN
13, rue de la Petite Fontaine
55700 LANEUVILLE S/Meuse
Tél. : 03 29 80 41 44

INFIRMIÈRES

Mesdames CLAUDEL,
DI MARCO et SERVAIS
Rés. Vauban – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 48 47

Madame PRADARIES
28, Rue du Gal de Gaulle 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel - STENAY
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce - STENAY
Tél. : 03 29 80 35 90

DIÉTÉTICIENNE

France DIHARS
5, rue du Petit Lavoir
HALLE-Sous-les Côtes
Tél. : 06 73 51 75 36 / 09 52 79 26 06

KINÉS

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban - STENAY
Tél. : 03 29 80 49 49

Denis VILLARET
11, rue Chanzy - STENAY
Tél. : 03 29 80 63 72

Stéphanie PRUDHOMME
et Eloïse CHEVALIER
4, rue Général de Gaulle - STENAY
Tél. : 03 29 86 31 42

PODOLOGUE

Christophe HERMENT
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 45 73

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 48 77

Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 38 18

VÉTÉRINAIRES

MM D. CORRA, D. EVERAERT,
F. EVRARD et L. SARLET

Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
55700-STENAY
Tél. : 03 29 80 62 19

PHARMACIENS

GARDES DE DECEMBRE

- Les 04 et 05
Pharmacie MARC
Montmédy
- Les 11 et 12
Pharmacie LAURENT
Stenay
- Les 18 et 19
Pharmacie des Arcades
Stenay
- Les 24 (soir), 25 et 26
Pharmacie de la Place
Montmédy
- Les 31 (soir), 1er Janvier
Pharmacie MARC
Montmédy

**→ SOUS RÉSERVE CHANGEMENTS POSSIBLES
AU COURS DU MOIS.**

**ATTENTION : EN SEMAINE, LE RÉPONDEUR DE VOTRE PHARMACIEN DONNE
LA PHARMACIE DE GARDE !**

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 DUN-SUR-MEUSE
Tél. : 03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades
16, Place Raymond Poincaré
55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT
Place de la République
55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place
9, Rue Mabilille
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 11 34

Pharmacie MARC
15, Rue Mabilille
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue Carnot
55150 DAMVILLERS
Tél. : 03 29 85 60 29



• **MAISON DES SERVICES**
Résidence Vauban - 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 26 81 - Fax : 03 29 80 26 82

Lundi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h. Mardi : de 8h à 12h. et de 13h30 à 16h.30
Mercredi : de 9h. à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi : de 8h. à 12h00 et de 13h30 à 16h.30
Vendredi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h.
Email : maisondesservices@stenay.com

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

- **A.D.A.P.A.H.** (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.
- **A.D.M.R.** : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.
- **A.M.I.E.** : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.
- **AMIVIE** : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (Renseignements : 06 25 47 63 01).
- **C.A.U.E.** : Le jeudi 9 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la Maison des Services
- **CENTR'AID** (soins aux toxicomanes) : Les jeudis 2 et 16 de 11h00 à 16h00 (sur rendez-vous).
- **C.R.A.M. (service retraite)** : Le mardi 21 sur rendez-vous au 3960.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 32 34

- **CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE** : Le jeudi 09 de 14h00 à 17h00.
- **CROIX BLEUE** : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3ème jeudi du mois de 14h00 à 16h00.
- **PLANNING FAMILIAL** : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

MAISON DU PARC.
B.P. 67 – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 39 08

Voir page 4.

POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DEPOSER
VOS ARTICLES AVANT LE 15 DÉCEMBRE

- **C.R.A.M. (service social)** : Le mardi 21 de 13h30 à 16h30 sur convocation.
- **PERMANENCES D'URBANISME** : Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 85 19 71.
- **I.L.C.G.** – Instance Locale de Coordination Gérontologique : le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.
- **SÉCURITÉ SOCIALE** : Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.
- **S.S.I.A.D.** : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

ACCES AU DROIT

- **CEDIFF (Information juridique en droit privé)** : Le mardi 14 de 13h30 à 16h30 et le lundi 20 de 14h00 à 17h00.
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

PERMANENCES ET ACTIVITÉS DIVERSES

- **A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN** : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).
- **BIBLIOTHEQUE POUR TOUS** : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.
- **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** : Les 1er et 3ème mercredis du mois de 17h00 à 18h30 3, Rue Chanzy – Stenay.
- **CGT – droit du travail** : Le vendredi de 10h00 à 12h00 (mairie).
- **CLUB DES ANCIENS** : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)
- **C.M.P.P.** : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
- **ECOLE DE MUSIQUE** : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.
- **FITNESS** : Mardi de 18h00 à 19h00 et jeudi de 18h15 à 19h15 (renforcement musculaire), jeudi 19h15 à 20h15 (step).

EMPLOI – FORMATION

- **PÔLE EMPLOI** : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.
- **ASSEDIC** : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 3949 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur www.assedic.fr
- **KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE** : En libre accès au Foyer des Jeunes.
- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** : Les mardis, mercredis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.
- **POINT EMPLOI** : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

- **MUSÉE DE LA BIÈRE** : Fermeture du jeudi 02 jusqu'au 28 février 2011.
- **OBSERVATOIRE DU LOGEMENT** : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la CODECOM (03 29 80 31 81).
- **OFFICE DE TOURISME** : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (03 29 80 64 22).
- **PEPINIERE D'ENTREPRISES** : APPUI CREATION D'ENTREPRISES www.stenay-eco.fr – Chemin des Groseilliers – Tél. : 03 29 80 38 38.
- **PERMANENCES DU MAIRE ET CONSEILLER GENERAL** : Le Samedi de 9h30 à 11h30.
- **SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT** Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.
- **U.N.C.A.F.N.** : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).
- **YOGA** : Chaque jeudi de 18h00 à 19h00 (Foyer Martinot)
- **MESSE** : Le dimanche à 10h30 en l'église paroissiale.

ATTENTION ! : Certaines dates peuvent changer.
Renseignez-vous avant toute démarche.